

**Services Techniques / Pôle Espaces Publics**

N/Réf. : SC/BJ/EL/FD/FR/23/AUT/191

Affaire suivie par Françoise DOMERGUE

[fdomergue@bourgoinjallieu.fr](mailto:fdomergue@bourgoinjallieu.fr)

Tél. : 04 74 43 19 00

## AUTORISATION

Objet : Autorisation - Occupation du Domaine public –  
Olympiades

Le Maire de la Commune de Bourgoin-Jallieu,

**AUTORISE** par la présente,

Le pôle Action Territoriale de la ville de Bourgoin-Jallieu, 1 rue de l'Hôtel de ville - 38300 BOURGOIN-JALLIEU, à organiser la fête du quartier au parc de Champ-fleuri (clairière vers le gymnase Brahim Asloum)

**Le mardi 18 juillet 2023 de 17h00 à 20h00**

- Autorisation à la mise en place de structures et animations pour enfants
- Stationnement de véhicules des organisateurs et prestataires sur parking du COSEC
- Les barrières devront être refermées après chaque passage
- Les lieux devront être rendus propre.

A Bourgoin-Jallieu, le mercredi 28 juin 2023

Sébastien CHALESSIN

10ème Adjoint au Maire  
en charge des Espaces Publics,  
de la Voirie et des Espaces Verts

